

# Fiche de poste

Conseiller·ère numérique - Médiateur·trice culturel·le

## Présentation de la structure :

Porté par la SCIC LEZ'ARTS Collectif d'artistes du spectacle vivant, le TiLT est un tiers-lieu culturel au Teil en Ardèche situé dans un Quartier Prioritaire de la Ville. Le tiers-lieu ouvrira ses portes au public en septembre 2023.

**Nouveau lieu du lien social**, ce tiers-lieu de 400m<sup>2</sup> a vocation à créer une dynamique collective entre les habitant·e·s du quartier et plus largement du territoire, et les acteur·rice·s du monde du spectacle vivant, principalement associé·e·s du collectif d'artistes LEZ'ARTS qui porte le projet.

Labellisé **Micro-Folie** par le Ministère de la Culture, et **Manufacture de Proximité** par France Tiers-Lieux et l'ANCT en 2022, le TiLT regroupera d'ici 2025 :

- **Des espaces de pratique artistique modulables**
- **Un Café culturel "Le Bistrot-Folie"**
- **Un Musée Numérique "Micro-Folie"**
- **Une Fabrique numérique "Le CréaLab"/ FABLAB**
- **Les bureaux de production de la coopérative LEZ'ARTS.**

## Les missions du conseiller numérique au TiLT

---

Les missions du conseiller numérique sont réparties sur trois domaines :

### 1) Lien avec les publics et soutien multimédia

Le TiLT sera équipé au niveau de l'accueil de plusieurs ordinateurs à disposition des publics. Le conseiller numérique aura un rôle essentiel dans l'accueil des publics et pour les accompagner dans leurs usages du numérique.

En partenariat avec la [Maison France Services](#) qui à ouvert ses portes 1<sup>er</sup> janvier 2023 dans le centre-ville du Teil et qui accompagne les publics pour les différentes démarches administratives (CAF, MSA, CPAM, Pôle Emploi, etc.), le conseiller numérique du TiLT permettra de rediriger les publics vers cette structure.

## 2) Médiateur culturel dans le cadre du Musée Numérique

Le TiLT déploie un Musée Numérique via le dispositif Micro-Folie. Dans ce contexte, le conseiller numérique aura un rôle de médiateur culturel auprès des publics. Il pourra créer des contenus, sélectionner les œuvres à diffuser, accueillir les groupes, animer des ateliers d'éducation artistique et culturelle, etc.

Par ce dispositif, le conseiller numérique participe à la découverte d'œuvres et au développement de la sensibilité artistique des publics.

## 3) Animation d'un studio photo et vidéo

Dans le cadre du "CréaLab", nous prévoyons de mettre en place un studio photo et vidéo. Pour la coopérative d'artistes, il permet de participer à la promotion des différents spectacles. Ce studio, comme le reste des équipements du tiers-lieu, est accessible à tou·te·s. Il permettra au conseiller numérique de proposer différents ateliers, par exemple :

- réaliser des photos et vidéos professionnelles
- expliquer les bases de la photographie et de la retouche photo
- découvrir le montage vidéo

Le /la conseiller.ère numérique sera également en soutien au développement du FabLab fixe et itinérant.

### Compétences recherchées :

- \* Sens du relationnel et de l'accueil
- \* Travail coopératif avec les acteur·rice·s du tiers-lieu
- \* Avoir des compétences en informatique et une aisance avec le numérique
- \* Avoir une appétence pour la photographie et la vidéo
- \* Être force de proposition pour monter des expositions thématiques
- \* Être intéressé(e) par la médiation culturelle
- \* Être ouvert(e) aux nouvelles technologies type FabLab

### Conditions d'exercices :

Début du contrat : mai-juin 2023

Durée du contrat : CDD 18 mois renouvelable, 35h, horaires annualisées et variables du lundi au vendredi ponctuellement en week-end.

Mobilités possibles dans le cadre du dispositif Micro-Folie sur la communauté de communes (permis B demandé)

Lieu de travail : Le TiLT - Quartier La Violette - Rue Victor Hugo, 07400 Le Teil

Pour plus de renseignement, contactez Martin : [martin.fray@lezarts-collectif.com](mailto:martin.fray@lezarts-collectif.com)

Postuler sur le site [conseiller-numérique.gouv](http://conseiller-numérique.gouv)